

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - SAINT CLAR DE RIVIERE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310475500011

POSTE COMPTABLE : CDFIP - Trésorerie

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	26
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	28

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 31475	SAINT CLAR DE RIVIERE Budget Communal	CA 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 611
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Muretain Agglo	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 032,31	0,00
2	Produit des impositions directes/population	809,59	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 360,71	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	492,31	0,00
5	Encours de dette/population	22,00	0,00
6	DGF/population	244,02	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	29,37 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	82,36 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	36,18 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,62 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 752 011,57	G 2 192 103,73
	Section d'investissement	B 1 078 426,18	H 1 012 205,72

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 391 325,78 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 3 156 714,16 (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 830 437,75	= G+H+I+J 6 752 349,39

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 752 011,57	= G+I+K 2 583 429,51
	Section d'investissement	= B+D+F 1 078 426,18	= H+J+L 4 168 919,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 830 437,75	= G+H+I+J+K+L 6 752 349,39

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	816 055,10	441 211,67	11 786,96	0,00	363 056,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	582 400,00	488 456,06	0,00	0,00	93 943,94
014	Atténuations de produits	376 548,00	376 548,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	371 206,00	262 281,56	6 399,96	0,00	102 524,48
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 146 209,10	1 568 497,29	18 186,92	0,00	559 524,89
66	Charges financières	76 600,00	76 374,92	0,00	0,00	225,08
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	113 452,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 336 261,10	1 644 872,21	18 186,92	0,00	673 201,97
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	88 952,44	88 952,44			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		88 952,44	88 952,44			0,00
TOTAL		2 425 213,54	1 733 824,65	18 186,92	0,00	673 201,97
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	14 000,00	29 640,78	0,00	0,00	-15 640,78
70	Produits services, domaine et ventes div	223 881,76	186 077,91	0,00	0,00	37 803,85
73	Impôts et taxes	1 210 746,00	1 307 878,00	0,00	0,00	-97 132,00
74	Dotations et participations	495 240,00	560 882,16	0,00	0,00	-65 642,16
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	106 878,86	0,00	0,00	-16 878,86
Total des recettes de gestion courante		2 033 867,76	2 191 357,71	0,00	0,00	-157 489,95
76	Produits financiers	20,00	18,00	0,00	0,00	2,00
77	Produits exceptionnels	0,00	728,02	0,00	0,00	-728,02
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 033 887,76	2 192 103,73	0,00	0,00	-158 215,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		2 033 887,76	2 192 103,73	0,00	0,00	-158 215,97
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 391 325,78				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	11 486,40	0,00	28 513,60
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00	142 854,00	0,00	57 146,00
21	Immobilisations corporelles	860 000,00	739 968,20	0,00	120 031,80
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	900 000,00	6 504,00	0,00	893 496,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	35 160,00	0,00	-35 160,00
	Total des dépenses d'équipement	2 000 000,00	935 972,60	0,00	1 064 027,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	142 453,58	0,00	17 546,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	160 000,00	142 453,58	0,00	17 546,42
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 160 000,00	1 078 426,18	0,00	1 081 573,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	2 160 000,00	1 078 426,18	0,00	1 081 573,82
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	9 986,90	14 426,90	0,00	-4 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	760 000,00	760 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	769 986,90	774 426,90	0,00	-4 440,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	220 000,00	148 826,38	0,00	71 173,62
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	220 000,00	148 826,38	0,00	71 173,62
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	989 986,90	923 253,28	0,00	66 733,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	88 952,44	88 952,44		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	88 952,44	88 952,44		0,00
	TOTAL	1 078 939,34	1 012 205,72	0,00	66 733,62

SAINT CLAR DE RIVIERE - Budget Communal - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 3 156 714,16			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	452 998,63		452 998,63
012	Charges de personnel, frais assimilés	488 456,06		488 456,06
014	Atténuations de produits	376 548,00		376 548,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	268 681,52		268 681,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	76 374,92	0,00	76 374,92
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	88 952,44	88 952,44
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 663 059,13	88 952,44	1 752 011,57
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	142 453,58	0,00	142 453,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	35 160,00		35 160,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	11 486,40	0,00	11 486,40
204	Subventions d'équipement versées	142 854,00	0,00	142 854,00
21	Immobilisations corporelles (6)	739 968,20	0,00	739 968,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	6 504,00	0,00	6 504,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 078 426,18	0,00	1 078 426,18
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	29 640,78		29 640,78
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	186 077,91		186 077,91
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 307 878,00		1 307 878,00
74	Dotations et participations	560 882,16		560 882,16
75	Autres produits de gestion courante	106 878,86	0,00	106 878,86
76	Produits financiers	18,00	0,00	18,00
77	Produits exceptionnels	728,02	0,00	728,02
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 192 103,73	0,00	2 192 103,73
Pour information				391 325,78
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	148 826,38	0,00	148 826,38
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	14 426,90	0,00	14 426,90
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	760 000,00	0,00	760 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		88 952,44	88 952,44
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		923 253,28	88 952,44	1 012 205,72
Pour information				3 156 714,16
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	816 055,10	441 211,67	11 786,96	0,00	363 056,47
60611	Eau et assainissement	13 000,00	11 357,54	0,00	0,00	1 642,46
60612	Energie - Electricité	100 000,00	116 097,98	0,00	0,00	-16 097,98
60621	Combustibles	20 000,00	47 046,12	4 180,00	0,00	-31 226,12
60622	Carburants	8 000,00	11 680,34	0,00	0,00	-3 680,34
60623	Alimentation	0,00	239,92	0,00	0,00	-239,92
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	2 237,52	0,00	0,00	5 762,48
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	44 896,84	5 189,06	0,00	-10 085,90
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	5 241,46	0,00	0,00	2 758,54
60636	Vêtements de travail	4 000,00	2 832,00	0,00	0,00	1 168,00
6064	Fournitures administratives	12 000,00	8 678,32	0,00	0,00	3 321,68
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 000,00	2 418,44	0,00	0,00	581,56
6067	Fournitures scolaires	18 000,00	14 376,36	304,82	0,00	3 318,82
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	2 752,04	0,00	0,00	-752,04
611	Contrats de prestations de services	56 000,00	41 230,50	1 800,00	0,00	12 969,50
61521	Entretien terrains	10 000,00	18 782,40	0,00	0,00	-8 782,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	344 455,10	32 474,60	0,00	0,00	311 980,50
615231	Entretien, réparations voiries	8 000,00	750,00	0,00	0,00	7 250,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	7 172,18	0,00	0,00	6 827,82
6161	Multirisques	16 000,00	15 036,96	0,00	0,00	963,04
6168	Autres primes d'assurance	0,00	60,00	0,00	0,00	-60,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	388,34	0,00	0,00	-388,34
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	2 140,00	190,00	0,00	-2 330,00
6188	Autres frais divers	0,00	322,00	0,00	0,00	-322,00
6226	Honoraires	10 000,00	11 829,90	0,00	0,00	-1 829,90
6227	Frais d'actes et de contentieux	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	16 000,00	8 254,11	54,90	0,00	7 690,99
6247	Transports collectifs	7 000,00	7 560,06	0,00	0,00	-560,06
6251	Voyages et déplacements	1 200,00	702,42	0,00	0,00	497,58
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	3 115,56	68,18	0,00	2 816,26
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	11 149,76	0,00	0,00	8 850,24
6288	Autres services extérieurs	0,00	190,00	0,00	0,00	-190,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	10 198,00	0,00	0,00	802,00
63513	Autres impôts locaux	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	582 400,00	488 456,06	0,00	0,00	93 943,94
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6331	Versement mobilité	8 000,00	6 345,96	0,00	0,00	1 654,04
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	247,94	0,00	0,00	152,06
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 000,00	8 339,72	0,00	0,00	-339,72
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 200,00	952,08	0,00	0,00	247,92
6411	Personnel titulaire	320 000,00	283 459,30	0,00	0,00	36 540,70
6413	Personnel non titulaire	60 000,00	29 670,62	0,00	0,00	30 329,38
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	56 000,00	42 074,80	0,00	0,00	13 925,20
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00	75 777,72	0,00	0,00	4 222,28
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	1 206,36	0,00	0,00	793,64
6455	Cotisations pour assurance du personnel	34 000,00	32 324,82	0,00	0,00	1 675,18
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 200,00	914,00	0,00	0,00	286,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 000,00	916,74	0,00	0,00	83,26
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 600,00	3 486,00	0,00	0,00	114,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 000,00	2 740,00	0,00	0,00	260,00
014	Atténuations de produits	376 548,00	376 548,00	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	376 548,00	369 618,00	0,00	0,00	6 930,00
739218	Autres prél pour revers entre coll	0,00	6 930,00	0,00	0,00	-6 930,00
65	Autres charges de gestion courante	371 206,00	262 281,56	6 399,96	0,00	102 524,48
6531	Indemnités	124 000,00	126 043,68	0,00	0,00	-2 043,68
6533	Cotisations de retraite	5 400,00	5 604,88	0,00	0,00	-204,88
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	22 000,00	21 010,22	0,00	0,00	989,78
6535	Formation	1 300,00	1 374,82	0,00	0,00	-74,82
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	101,20	0,00	0,00	-1,20
6553	Service d'incendie	30 000,00	28 742,68	0,00	0,00	1 257,32
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	50 000,00	40 373,72	5 676,00	0,00	3 950,28
65548	Autres contributions	83 400,00	2 685,06	0,00	0,00	80 714,94
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	30 000,00	18 584,02	723,96	0,00	10 692,02
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	25 000,00	17 760,00	0,00	0,00	7 240,00
65888	Autres	6,00	1,28	0,00	0,00	4,72
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 146 209,10	1 568 497,29	18 186,92	0,00	559 524,89
66	Charges financières (b)	76 600,00	76 374,92	0,00	0,00	225,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	76 600,00	76 374,92	0,00	0,00	225,08
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	113 452,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 336 261,10	1 644 872,21	18 186,92	0,00	673 201,97
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	88 952,44	88 952,44			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	88 952,44	88 952,44			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		88 952,44	88 952,44			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		88 952,44	88 952,44			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 425 213,54	1 733 824,65	18 186,92	0,00	673 201,97
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	14 000,00	29 640,78	0,00	0,00	-15 640,78
6419	Remboursements rémunérations personnel	14 000,00	29 640,78	0,00	0,00	-15 640,78
70	Produits services, domaine et ventes div	223 881,76	186 077,91	0,00	0,00	37 803,85
7021	Ventes de récoltes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 881,76	1 216,67	0,00	0,00	2 665,09
70323	Redev. occupat° domaine public communal	50 000,00	38 610,40	0,00	0,00	11 389,60
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	120 000,00	54 975,70	0,00	0,00	65 024,30
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	8 000,00	14 598,62	0,00	0,00	-6 598,62
70878	Remb. frais par d'autres redevables	40 000,00	76 676,52	0,00	0,00	-36 676,52
73	Impôts et taxes	1 210 746,00	1 307 878,00	0,00	0,00	-97 132,00
73111	Impôts directs locaux	1 180 000,00	1 298 990,00	0,00	0,00	-118 990,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	15 000,00	5 256,00	0,00	0,00	9 744,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	11 746,00	0,00	0,00	0,00	11 746,00
7336	Droits de place	4 000,00	3 632,00	0,00	0,00	368,00
74	Dotations et participations	495 240,00	560 882,16	0,00	0,00	-65 642,16
7411	Dotation forfaitaire	300 240,00	302 760,00	0,00	0,00	-2 520,00
74121	Dotation de solidarité rurale	47 000,00	55 662,00	0,00	0,00	-8 662,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	34 700,00	0,00	0,00	-34 700,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	510,00	0,00	0,00	-510,00
744	FCTVA	0,00	1 650,14	0,00	0,00	-1 650,14
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	140 000,00	156 978,02	0,00	0,00	-16 978,02
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	8 000,00	8 622,00	0,00	0,00	-622,00
75	Autres produits de gestion courante	90 000,00	106 878,86	0,00	0,00	-16 878,86
752	Revenus des immeubles	90 000,00	106 873,10	0,00	0,00	-16 873,10
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	5,76	0,00	0,00	-5,76
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 033 867,76	2 191 357,71	0,00	0,00	-157 489,95
76	Produits financiers (b)	20,00	18,00	0,00	0,00	2,00
7688	Autres	20,00	18,00	0,00	0,00	2,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	728,02	0,00	0,00	-728,02
7711	Débits et pénalités perçus	0,00	43,18	0,00	0,00	-43,18
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	684,84	0,00	0,00	-684,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 033 887,76	2 192 103,73	0,00	0,00	-158 215,97
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 033 887,76	2 192 103,73	0,00	0,00	-158 215,97
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		391 325,78				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	40 000,00	11 486,40	0,00	28 513,60
202	Frais réalisat° documents urbanisme	40 000,00	11 486,40	0,00	28 513,60
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	200 000,00	142 854,00	0,00	57 146,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	200 000,00	142 854,00	0,00	57 146,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	860 000,00	739 968,20	0,00	120 031,80
2111	Terrains nus	760 000,00	725 316,00	0,00	34 684,00
21571	Matériel roulant	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	5 452,20	0,00	-5 452,20
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	8 062,40	0,00	11 937,60
2184	Mobilier	0,00	1 137,60	0,00	-1 137,60
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	900 000,00	6 504,00	0,00	893 496,00
2313	Constructions	900 000,00	6 504,00	0,00	893 496,00
801	Opération d'équipement n° 801 (2)	0,00	35 160,00	0,00	-35 160,00
Total des dépenses d'équipement		2 000 000,00	935 972,60	0,00	1 064 027,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	160 000,00	142 453,58	0,00	17 546,42
1641	Emprunts en euros	160 000,00	142 453,58	0,00	17 546,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		160 000,00	142 453,58	0,00	17 546,42
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 160 000,00	1 078 426,18	0,00	1 081 573,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 160 000,00	1 078 426,18	0,00	1 081 573,82
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	9 986,90	14 426,90	0,00	-4 440,00
1323	Subv. non transf. Départements	9 986,90	14 426,90	0,00	-4 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	760 000,00	760 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	760 000,00	760 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		769 986,90	774 426,90	0,00	-4 440,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	220 000,00	148 826,38	0,00	71 173,62
10222	FCTVA	60 000,00	16 897,86	0,00	43 102,14
10226	Taxe d'aménagement	160 000,00	131 928,52	0,00	28 071,48
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		220 000,00	148 826,38	0,00	71 173,62
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		989 986,90	923 253,28	0,00	66 733,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	88 952,44	88 952,44		0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	28 317,74	28 317,74		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	39 091,20	39 091,20		0,00
28046	Attributions compensation investissement	20 401,72	20 401,72		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 141,78	1 141,78		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		88 952,44	88 952,44		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		88 952,44	88 952,44		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 078 939,34	1 012 205,72	0,00	66 733,62
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		3 156 714,16			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 801 (1)
LIBELLE : Projet Salle Mairie et Mariages

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 35 160,00	0,00	-35 160,00	B 35 160,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	35 160,00	0,00	-35 160,00	35 160,00
2313	Constructions	0,00	35 160,00	0,00	-35 160,00	35 160,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-35 160,00	D - B	-35 160,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat								
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00				
1641 Emprunts en euros (total)					0,00				
111466900	Crédit Agricole				0,00	F		4,550	0,000
MON5221131	La Banque Postale	27/08/2018	22/10/2018	01/02/2019	0,00	F		0,000	0,000
MON534400	La Banque Postale	25/09/2010	30/10/2010	01/02/2010	0,00	F		0,990	0,000
1643 Emprunts en devises (total)					0,00				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00				
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00				
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00				
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00				

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat								
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00				
1681 Autres emprunts (total)					0,00				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00				
1687 Autres dettes (total)					0,00				
Total général					0,00				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N								
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 074 969,08					71
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 074 969,08					71
111466900		0,00	A-1	417 286,51	12,00	F		0,000	24
MON5221131		0,00	A-1	244 059,59	8,00	F		0,000	23
MON534400		0,00	A-1	413 622,98	4,00	F		0,000	23
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N								
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	
Total général		0,00		1 074 969,08					71

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de r

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et com

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOU

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone écarts d'indices do est un indice hors euro
Structure					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	1 074 969,08	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits				
	% de l'encours				
	Montant en euros				

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		160 000,00	I 142 453,58
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		160 000,00	142 453,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	160 000,00	142 453,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	142 453,58	0,00	0,00	142 453,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		308 952,44	III 237 778,82
Ressources propres externes de l'année (a)		220 000,00	148 826,38
10222	FCTVA	60 000,00	16 897,86
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	160 000,00	131 928,52
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		88 952,44	88 952,44
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	28 317,74	28 317,74
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	39 091,20	39 091,20
28046	Attributions compensation investissement	20 401,72	20 401,72
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 141,78	1 141,78
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	237 778,82	0,00	3 156 714,16	0,00	3 394 492,98

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 142 453,58
Ressources propres disponibles	IV 3 394 492,98
Solde	V = IV – II (3) 3 252 039,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0
Directeur général des services		0,00	0,00	0
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	1,00	3
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	1,00	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	1,00	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 100 / 100).

Un agent à temps partiel, à 50 % (quotité de travail = 50 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fonder
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
Secrétaire de mairie	B	ADM		0,00	A 3-a
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qu
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qu
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une auto
 de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'un

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Maire.
 A Saint Clar de Rivière, le 01/01/2000
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Saint Clar de Rivière, le 01/01/2000
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint Clar de Rivière, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le CONSEIL MUNICIPAL.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.